



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire recrute 33 adjoints administratifs de 2^e classe
en administration centrale**

Localisation des postes : Paris et la Défense

Présentation du MEEDDAT

Le ministère assure des missions liées aux activités suivantes : aménagement du territoire, développement durable, habitat, transport et sécurité routière, prévention des risques naturels, technologiques ou sanitaires, énergie et climat.

Présentation du corps des adjoints administratifs

Le corps des adjoints administratifs comprend les grades d'adjoint administratif de 2^e classe, adjoint administratif de 1^{re} classe, adjoint administratif principal de 2^e classe et adjoint administratif principal de 1^{re} classe. La promotion à l'intérieur de ce corps se fait par voie d'inscription à un tableau d'avancement

Informations sur les postes à pourvoir

Postes de secrétariat : tâches classiques de secrétariat (gestion des agendas, des appels téléphoniques, des déplacements, courriers simples...). Ce type de poste requiert des qualités de présentation, d'organisation, d'autonomie, le sens de la confidentialité, des capacités à s'exprimer, le sens du travail en équipe...

Présentation du recrutement

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- une lettre de candidature et de motivation
- les coordonnées postales, téléphoniques, électroniques
- un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés

Ce dossier devra parvenir, **avant le 2 juillet 2008** à l'adresse suivante :

MEEDDAT

Direction générale du personnel et de l'administration

Bureau de la vie professionnelle des agents d'administration centrale CV1

Recrutement d'adjoints administratifs

Tour Pascal B – 92055 Paris la Défense cedex

Déroulement du recrutement

Ce recrutement est organisé suivant les modalités fixées par l'arrêté du 5 septembre 2007 du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs de 2^e classe.

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'adresse ci-dessus **avant le 2 juillet 2008**, date limite d'inscription.

Après examen des dossiers, la liste des candidats sélectionnés sera affichée à **partir du 12 septembre 2008** dans les locaux du ministère ainsi que sur les sites internet et intranet du ministère. Les candidats sélectionnés seront convoqués par courrier postal, pour un entretien oral .

Nomination des candidats

A l'issue des entretiens oraux, les candidats seront classés par ordre de mérite établi par la commission, conformément aux dispositions prévues à l'article 8 du décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006. Chacun d'eux accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il sera titularisé, dans la mesure où sa période de stage aura donné satisfaction.

Les postes sont à pourvoir immédiatement sous réserve de la disponibilité des candidats retenus.

La rémunération

Le traitement brut mensuel d'un adjoint administratif de 2e classe en début de carrière est de 1289,61 € auquel s'ajoutent des primes annuelles pour un montant de 3000 €.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante :

cv1.cv.dajil.dgpa@developpement-durable.gouv.fr